

Procédure file

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2022/2731(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Informations à fournir dans la demande d'agrément en tant qu'établissement de crédit et obstacles susceptibles d'entraver le bon exercice des fonctions de surveillance des autorités compétentes	
Complétant 2011/0203(COD)	
Sujet	
2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières	
2.50.04 Banques et crédit	
2.50.05 Assurances, fonds de retraite	
2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes	
2.50.10 Surveillance financière	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires		

Evénements clés			
17/06/2022	Publication du document de base non-législatif	C(2022)03949	
17/06/2022	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
22/06/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
27/09/2022	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2022/2731(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	ECON/9/09359

Portail de documentation				
Document de base non législatif		C(2022)03949	17/06/2022	EC
Document annexé à la procédure		C(2022)9580	13/12/2022	EC

